

ccfi MAG

Le magazine de ma **Communauté de Communes**

**DOSSIER
SPÉCIAL
ÉLECTIONS**

**Confinés mais mobilisés...
Construisons l'avenir en grand !**

Pages 4 à 5
**AUX CÔTÉS DE
 NOS ARTISANS,
 COMMERÇANTS
 ET ENTREPRISES**



Pages 6 à 7
**AUX CÔTÉS DE
 NOS HABITANTS,
 ASSOCIATIONS
 ET COMMUNES**



Pages 8 à 11
**DOSSIER SPÉCIAL...
 DES ÉLUS ENGAGÉS AU
 SERVICE DU TERRITOIRE
 CŒUR DE FLANDRE**



Page 16
**LA MARQUE TERRITORIALE
 CŒUR DE FLANDRE**



Pages 12 à 15
**UN TERRITOIRE CONFINÉ
 MAIS MOBILISÉ**



RAPPEL

**Antenne régionale d'Hazebroeck :
 la Région proche de vous !**

Comme dans chaque antenne, le public est accueilli par des agents spécialement formés pour répondre concrètement aux demandes du public relevant de l'action régionale : remplir un dossier d'aide au transport pour les particuliers, formaliser une demande de subvention pour son association, une bourse d'études, se renseigner sur Proch'Emploi...

antenne-hazebroeck@hautsdefrance.fr
Tél : 03 74 27 81 23
Du lundi au vendredi : 8h30 -12h30 / 14h -17h

ÉDITO

**Une équipe engagée pour
 l'avenir de notre Flandre**

Ce quinzième numéro du magazine de votre Communauté de communes de Flandre intérieure est particulier à bien des égards.

Particulier car décalé de quelques semaines pour pouvoir vous présenter les contours de cette nouvelle mandature qui s'ouvre désormais pour continuer à servir notre Cœur de Flandre.

Particulier aussi car essentiellement consacré à mettre en lumière celles et ceux qui confinés ou non sont restés mobilisés sur l'ensemble de notre territoire pour faire face à cette crise sanitaire unique.

La Covid-19 - qui n'a malheureusement pas disparu et nous pousse à maintenir un niveau de vigilance élevé pour nous protéger et protéger les autres - a été l'occasion pour notre collectivité de démontrer sa capacité d'adaptation, à relever les défis qui se présentent à elle.

Face à la crise sans précédent que nous traversons, la CCFI a toujours assuré une continuité du service public pour les services prioritaires de restauration à domicile, d'instruction des droits des sols et d'accompagnement des artisans, des commerçants et des entreprises de notre territoire.

Je tiens, ici, à saluer la mobilisation totale des agents et des élus qui a permis à notre intercommunalité d'être à la hauteur de cette situation exceptionnelle et des très nombreuses initiatives et actions de solidarité initiées à l'échelle de notre territoire.

Si la tâche à venir est immense, j'ai la conviction profonde que nous pourrons accomplir de très grandes choses, si nous restons unis et solidaires dans un esprit de travail collectif que j'ai souhaité au sein de l'équipe qui m'accompagne.

Avec l'ensemble des vice-présidents, des conseillers délégués, des conseillers communautaires et municipaux désormais élus, vous pouvez compter sur une équipe engagée, à vos côtés, pour l'avenir des 50 communes de notre territoire.

Vive la CCFI et Vive la Flandre !

Valentin BELLEVAL
 Président de la CCFI

CCFI Mag' – Communauté de communes de Flandre intérieure – numéro 15 – juillet 2020. Directeur de la publication : Valentin BELLEVAL, Président de la Communauté de communes de Flandre intérieure – Responsable d'édition : Benjamin DESPLANQUE, CCFI – Rédaction : Service Communication avec l'aide des services, CCFI – Crédits photos : CCFI, Guillaume Petranto, Le Marais du Livre, Les Jardins du Nootboom, Caspar Miskin – Conception graphique et réalisation : Audacioza, Wemaers-Cappel – Impression : La Presse Flamande, Hazebroeck – Routage : La Poste – Dépôt légal : en cours – ISSN : 2493-1047. Impression à 46 000 exemplaires.

Un fonds d'urgence pour soutenir notre économie de proximité

Face à la crise qui touche directement l'activité économique de notre territoire et notamment nos petites entreprises et nos indépendants, la CCFI a décidé de mobiliser rapidement un fonds d'urgence de 1,5 millions d'euros pour soutenir nos acteurs économiques de proximité les plus fragiles.

Notre dispositif a ainsi été adapté, en lien avec la Région Hauts-de-France, chef de file en matière économique, la plateforme d'Initiative Flandre Intérieure, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ainsi que la BGE, afin de soutenir, plus encore, sous la forme de subventions directes :



▶ les entreprises du secteur Hôtellerie, Café, Restauration, inscrites au RCS ou au RM, ayant subi une interdiction d'accueil du public ;



▶ les entreprises inscrites au RCS, RM, URSSAF, créées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 15 mars 2020, hors SCI ;



▶ les TPE, les indépendants, les micro-entrepreneurs, les professions libérales, hors SCI, inscrits au RCS, RM, URSSAF, de 0 à 10 salariés, éligibles au fonds de solidarité de l'État, rencontrant des difficultés de trésorerie et dont le chiffre d'affaires est compris entre 33 200€ et 1M€ à travers une subvention maximale de 1 000€, dans la limite du montant de la perte de chiffres d'affaires.

Ce fonds d'urgence sans précédent a également été complété par d'autres mesures fortes comme la suppression des loyers, depuis le 1^{er} mars et jusqu'au 1^{er} septembre, pour les entreprises hébergées par la CCFI, l'accélération du déblocage des fonds sur les dossiers déjà engagés d'aide au développement, à la reprise ou à la création d'entreprise et la réduction des délais de paiement pour nos marchés publics en cours.



Flashez-moi
pour retrouver tous les
documents nécessaires pour
déposer votre demande

#COVID19

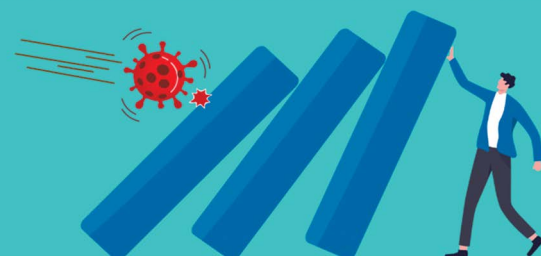
FONDS D'URGENCE



NOUS MOBILISONS

1,5 MILLIONS D'EUROS

POUR SOUTENIR NOS PETITES ENTREPRISES ET NOS INDÉPENDANTS



Une équipe au service du territoire



Depuis sa mise en place,
9 dossiers sur 10
ont été acceptés,
alors vous aussi
profitez de notre fonds



Contactez les équipes de la CCFI qui sont à votre écoute :
03 74 54 00 59 ou au **03 74 54 00 75**
pour les entreprises du secteur Hôtellerie, Café, Restauration



Ou bien encore par mail à :
developpementeconomique@cc-flandreinterieure.fr

Un appel aux entreprises pour protéger les soignants et les acteurs du médico-social engagés sur notre territoire

Permettre aux personnels soignants et aux acteurs du secteur médico-social, en première ligne durant cette crise sanitaire, de bénéficier rapidement d'équipements de protection, telle a été dès le début la volonté de la CCFI. Pour y parvenir, nous avons lancé un appel aux entreprises et aux soignants du territoire pour ensuite pouvoir faciliter la mise en relation entre les entreprises et les personnels demandeurs.

Avec plus de 4 200 entreprises présentes sur notre territoire, la CCFI a souhaité, dès le début du confinement et devant la pénurie de matériel de protection constatée, lancer un appel à nos différents acteurs économiques et à toutes celles et tous ceux qui étaient susceptibles de fournir du matériel adapté pour protéger les professionnels de

santé et du médico-social engagés au quotidien : masques, gants, lunettes, blouses, surchaussures, gels... De nombreuses entreprises ont répondu à notre appel avec des dons de matériels, centralisés au siège de la CCFI puis redistribués aux soignant(e)s.

Distributions de masques ou quand notre hôtel communautaire s'est transformé en drive au service de l'ensemble de notre territoire !

Face à cette crise sanitaire sans précédent et afin de favoriser la protection de tous, la CCFI est rapidement devenue un appui et un facilitateur. L'organisation en mode drive, imaginée en interne, a ainsi très vite fait ses preuves et est devenue un rendez-vous incontournable pour distribuer un maximum de masques aux acteurs engagés et aux communes mobilisées de notre territoire.

Le parking de notre hôtel communautaire s'est ainsi découvert un nouveau rôle, transformé en drive, le 31 mars dernier, pour assurer la distribution de 1 700 masques de la sous-préfecture, aux associations de services à domicile et aux professions libérales de notre territoire qui s'étaient rapprochées de l'intercommunalité.

Dès le mois d'avril, une nouvelle opération était organisée pour protéger cette fois-ci, prioritairement, les assistantes maternelles engagées activement dans la lutte contre la pandémie en accueillant les enfants des personnes mobilisées au quotidien. Quatre distributions ont ainsi été organisées en présence de la vice-présidente en charge de l'action sociale et des équipes de nos relais petite enfance mobilisées pour distribuer aux

professionnelles quatre masques lavables fabriqués par la société Norlinge basée à Nieppe.

Début mai, les équipes de la CCFI ont assuré, en compagnie du Président et des vice-présidents, une distribution de masques réutilisables homologués par la DGA afin de protéger tous les salariés de nos entreprises de 1 à 50 salariés concernés par la reprise progressive des activités annoncée le lundi 11 mai.

À travers deux points de distribution à Hazebrouck et à Méteren afin de faciliter au maximum une distribution en proximité pour nos entreprises les plus éloignées, les salariés ont pu compter sur le soutien de la CCFI qui a assuré de nombreuses autres distributions de



masques jusqu'en juin.

Consciente de la nécessité de protéger également les habitants de notre territoire Coeur de Flandre, la CCFI a organisé la distribution de 3 200 masques pour 38 communes et 3 syndicats demandeurs dans le cadre d'une commande groupée à l'initiative de l'association des Maires du Nord.

Elle a aussi accompagné à l'échelle de notre territoire, l'opération « un masque pour chacun » mise en place par la Région Hauts-de-France, à travers la réception finale de 94 000 masques immédiatement mis à la disposition de nos communes, qui ont ensuite pu assurer, selon leurs modalités propres, la distribution auprès des habitants.

Restauration à domicile, un service de proximité pour les plus fragiles

Les habitants de nos 50 communes, en situation de handicap, sortant d'hospitalisation, âgés de plus de 60 ans ou sous tutelle, peuvent commander des repas au prix unique de 6 € TTC. Un service plus que jamais nécessaire qui a pu être maintenu durant tout le confinement grâce à l'engagement des équipes habituelles complétées par des agents volontaires de la CCFI.

Notre service de restauration à domicile, qui a compté 55 clients supplémentaires pendant le confinement, a encore permis de servir près de 2 800 repas chaque semaine sur l'ensemble de notre territoire. De plus, afin de rompre l'isolement des personnes qui n'étaient pas connectées et soutenir notre presse de proximité, la CCFI a offert, chaque mercredi jusqu'à la fin du mois de juin, un exemplaire de L'Indicateur des Flandres aux bénéficiaires de cette livraison à domicile de repas variés et équilibrés.

Pour rappel, notre service de restauration à domicile qui compte désormais plus de 500 bénéficiaires peut être opérationnel en 48h et les commandes sont possibles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Vous souhaitez bénéficier de ce service ?
Contactez-nous au 03 74 54 00 64 !

Pour en savoir plus,
flashez-moi :



Une plateforme de presse en ligne pour s'évader

Afin de passer le temps tout en s'informant durant la période de confinement, la CCFI a souhaité ouvrir, à tous les habitants, l'accès à la plateforme de presse en ligne Cafeyn, jusque-là réservé aux adhérents de notre Réseau de lecture publique via « La Serpentine » ou « T Boekhuus ».

Si aujourd'hui vous voulez continuer à profiter de cette offre de 1 600 titres de presse en ligne, il est impératif de valider définitivement votre inscription auprès de la bibliothèque de votre commune de résidence. Vous pourrez ainsi également bénéficier de notre service de prêt et de circulation des fonds documentaires (livres, DVD, CD...) de notre Réseau des Médiathèques en Flandre.

Pour en savoir plus,
flashez-moi :



Une continuité de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Durant la crise sanitaire, notre service Urbanisme a continué d'accompagner nos communes, nos habitants et nos entreprises, grâce au déploiement du télétravail et à travers des dispositions spécifiques provisoires en accord avec les mesures gouvernementales. Une continuité de service remarquable et saluée.

En effet, si la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et l'ordonnance 2020-306 du 25 mars 2020 édictaient des dispositions pour adapter les procédures à cette situation exceptionnelle, notre collectivité a été une des seules à assurer une réelle continuité de service pour tous les « événements-droit des sols » (autorisation, délai d'instruction, délais de recours et de validité...). Ainsi, entre le 12 mars et 24 juin 2020 : les délais habituels ont connu des dérogations, avec un principe général de suspension du « chronomètre droit des sols » (les délais en cours sont décalés à concurrence de leur avancement), aucune autorisation tacite n'était possible.

La CCFI a souhaité assurer cette continuité de service la plus optimale possible, dans ce contexte particulier, en invitant les demandeurs d'autorisation d'urbanisme à nous contacter par mail pour tout renseignement utile sur leur projet via l'adresse urbanisme@cc-flandreinterieure.fr. De même, les dépôts de dossiers restaient possibles dans certaines mairies, soit directement dans leur boîte aux lettres, par envoi postal ou par voie numérique.

Une adaptation de nos équipes qui a permis de ne pas pénaliser les projets en cours ou à venir sur notre territoire, durant cette période unique.

Des artistes confinés mais inspirés

Initié par la Communauté de communes de Flandre intérieure, le CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) permet chaque année, de début février à fin mai, à des artistes de différentes disciplines une résidence sur le territoire Cœur de Flandre afin de sensibiliser un large public à l'art, à la culture et à la création contemporaine.

Avec le confinement, les artistes ont su adapter leurs projets initiaux en intervenant à distance auprès des publics et en imaginant des dispositifs d'actions et de sensibilisation culturelles à l'image des cartes postales du futur, du portrait chinois, ou encore du roman-feuilleton « Sous le vent, les monts ». Une édition 2020 particulière, aux talents variés, relatée dans un ouvrage spécial réalisé par les artistes.

Pour découvrir cet ouvrage,
flashez-moi :



Notre service petite enfance toujours à l'écoute



Notre service petite enfance a assuré depuis le 17 mars des permanences téléphoniques pour répondre aux questions de nos assistant(e)s maternel(le)s, des parents et des partenaires de notre territoire.

Durant ce confinement, cette permanence téléphonique mise en place par nos relais petite enfance a reçu presque autant d'appels que durant une année complète habituelle, soit 26 000 contacts téléphoniques reçus en deux mois.

En temps normal, ce sont près de 27 000 appels reçus par an !

En plus de ces permanences, notre service petite enfance a également organisé la distribution de masques à 70 assistant(e)s maternel(le)s du territoire qui gardaient les enfants des professionnels engagés en première ligne dans la lutte contre le COVID-19. Bravo et merci encore à tous !



DOSSIER SPÉCIAL... DES ÉLUS ENGAGÉS AU SERVICE DU TERRITOIRE CŒUR DE FLANDRE

Alors que tous les électeurs du Cœur de Flandre étaient appelés aux urnes les 15 et 22 mars derniers pour les élections municipales et communautaire, la crise de la Covid-19 a tout bousculé. Face à cette situation exceptionnelle, le conseil communautaire composé des élus qui étaient installés avant ce premier tour a été maintenu avec prorogation de l'exécutif dans son intégralité. Celui-ci a travaillé en lien direct avec les équipes en place dans nos 50 communes pour les accompagner le plus efficacement possible face à cette crise sans précédent.



Des élections municipales et communautaire en plusieurs temps

1 ▶ **Le 1^{er} tour** : 44 communes sur les 50 qui composent la CCFI ont vu leur conseil municipal élu dès le 15 mars

2 ▶ **Les reports des installations des conseils municipaux et du second tour**

Le confinement annoncé par le Président de la République, dès le 16 mars au soir, a repoussé les installations des 44 conseils municipaux élus dès le 1^{er} tour, ainsi que la tenue du second tour initialement prévu le 22 mars.

3 ▶ **L'installation des conseils municipaux élus dès le 1^{er} tour**

La confirmation du déconfinement, à partir du 11 mai dernier, a été l'occasion d'envisager une installation des 44 conseils municipaux élus au 1^{er} tour qui ont pu entrer officiellement en fonction entre le 16 et le 24 mai.

4 ▶ **Le second tour et l'installation des derniers 6 conseils municipaux**

Le second tour des élections municipales et communautaire encore nécessaire pour les communes d'Hazebrouck, Bailleul, Nieppe, Thiennes, Noordpeene et Pradelles a pu se dérouler le 28 juin dernier, et les 6 conseils municipaux ont été installés dès la semaine suivante.

5 ▶ **L'installation du conseil communautaire**

Un peu plus de quinze jours après le second tour, la CCFI a pu réunir, le 13 juillet dernier, son conseil dans sa nouvelle composition et les élus communautaires ont pu désigner leur Président et Vice-présidents.

La CCFI, c'est quoi ?

La Communauté de communes de Flandre intérieure plus communément appelée « CCFI » a été créée le 1^{er} janvier 2014. Elle est née de la fusion de la Communauté de communes de l'Houtland, de la Communauté de communes de la Voie Romaine, de la Communauté de communes du Pays des Géants, de la Communauté de communes du Pays de Cassel, de la Communauté de communes des Monts de Flandre Plaine de la Lys, de la Communauté de communes de la Rurale des Monts de Flandre, mais aussi des trois communes isolées d'Hazebrouck, de Blaringhem et de Wallon-Cappel et d'un syndicat à vocation unique.

La CCFI est ainsi l'un des 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'arrondissement de Dunkerque, le septième EPCI le plus peuplé et le troisième en nombre de communes du département du Nord et la deuxième Communauté de communes la plus peuplée de France.

Elle a pour but d'établir un projet commun de développement et d'aménagement au service de l'ensemble de ses 50 communes à travers des services de proximité en matière de petite enfance ou de restauration à domicile mais également d'économie, d'emploi, d'urbanisme, d'environnement, de mobilité, de jeunesse ou de culture...



Pour découvrir cet ouvrage, flashez-moi :



Les compétences de votre intercommunalité

Selon l'article L. 5214-16 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de communes de Flandre intérieure exerce, en lieu et place des communes, des compétences obligatoires et une série de compétences optionnelles et facultatives en vue d'y mener des actions d'intérêt communautaire.

Compétences obligatoires



▶ **Aménagement du territoire** : pôles gares, aires de covoiturage



▶ **PLUi-H et SCOT**



▶ **Développement économique** : parcs d'activités, tourisme et office de tourisme, aides aux entreprises



▶ **GEMAPI** (compétence confiée au syndicat USAN)



▶ **Aménagement et gestion des aires d'accueil** : 1 aire à Bailleul et 1 à Hazebrouck



▶ **Collecte et traitement des ordures ménagères** : 2 syndicats (SIROM et SMICTOM), 5 communes gérées directement par la CCFI

Autres compétences



▶ **Mise en valeur et protection de l'environnement** : aide à la plantation et à l'entretien des haies, aides à la création de mares



▶ **Politique du logement et du cadre de vie** : PIG habiter mieux, aide aux primo-accédants



▶ **Création, aménagement et entretien de la voirie** : 1 500 kms à entretenir, soit un trajet Hazebrouck-Rome



▶ **Construction et entretien d'équipements sportifs** : piscine Aquabelle située à Bailleul



▶ **Action sociale** : restauration à domicile, multi-accueils de Méteren et de Steenvoorde, micro-crèche d'Hardifort, ALSH



▶ **Action culturelle** : CLEA, Réseaux de bibliothèques, développement culturel en milieu rural



▶ **Définition d'une politique locale de santé**



▶ **Création, aménagement et gestion de fourrières animales**

LE
SAVIEZ-VOUS ?



Depuis les élections municipales (et communautaires) de mars 2014, les conseillers communautaires sont désignés au suffrage universel direct, dans chaque commune de plus de 1 000 habitants, à la fois pour leur mandat de conseiller municipal et pour leur mandat de conseiller communautaire mais ils figurent sur deux listes distinctes lors du scrutin.

Pour les communes ayant moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire.

Une équipe engagée à votre service

Votre conseil communautaire, élu pour 6 ans, est l'organe délibérant de votre intercommunalité. Il est composé de 88 conseillers communautaires titulaires dont 1 Président, 12 Vice-président(e)s, 5 conseillers délégués et auxquels s'ajoutent 43 élus suppléants. Réuni environ 7 fois par an, il est l'occasion de discuter et voter les délibérations proposées en séance publique.

► Le bureau communautaire

Il gère les affaires courantes de la collectivité, met en application les décisions du conseil communautaire. Il est composé du Président, des Vice-président(e)s et des conseillers délégués.

► Les commissions thématiques

Il existe de nombreuses commissions obligatoires et la collectivité a aussi la possibilité de créer des commissions thématiques qui peuvent être composées de conseillers municipaux et communautaires.

► Le conseil des maires

Il permet un temps d'information et de consultation entre les maires du territoire sur des sujets concrets et d'actualité. Son principe : 1 commune équivaut à 1 voix.

► Le conseil de développement Cœur de Flandre

Cette instance consultative permet à 35 membres de la société civile d'accompagner et suivre le projet de territoire et de proposer des pistes de réflexion nouvelles aux élus. Il est composé de 10 membres issus de l'enseignement et de la formation, de 10 chefs d'entreprises et acteurs économiques, de 10 acteurs associatifs et de 5 personnalités qualifiées.

Les documents cadres de l'action communautaire

Le projet de territoire présente les orientations et les actions prioritaires de la politique communautaire autour de quatre grands piliers :

- Un territoire attractif pour les entreprises et l'innovation
- Un espace en mouvement

- Fière de son identité et soucieuse de son cadre de vie
- Au cœur du parcours de vie de ses habitants



Le Plan Climat-Air-Energie Territorial permet de limiter l'ampleur du changement climatique en :

- Accompagnant les habitants dans la réduction de leur empreinte écologique
- Préservant les ressources naturelles et valorisant les richesses du territoire

- Engageant les acteurs publics et privés dans la transition écologique
- Réduisant la vulnérabilité du territoire aux risques



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme... Il fixe les règles générales d'utilisation du sol sur les 50 communes du territoire pour les 15 prochaines années :



Ambition n°5
Environnement et cadre de vie préservés et mis en valeur



Ambition n°4
Un parcours économique clarifié, fluidifié et complémentaire



Ambition n°3
Une accroche constante aux gares et autres modalités de transports durables



Ambition n°2
Volet habitat fluidifier le parcours résidentiel



Ambition n°1
2020-2035 des perspectives démographiques volontaristes

Présentation du bureau communautaire



Valentin BELLEVAL
Président
Maire d'Hazebrouck



Élisabeth BOULET
1^{re} Vice-Présidente
En charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire, de l'environnement et du PCAET
Maire de Meteren



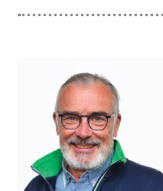
Sandrine KEIGNAERT
4^e Vice-Présidente
En charge du parcours de vie et de l'habitat, l'action sociale, la jeunesse et la santé
Maire de Ebblinghem



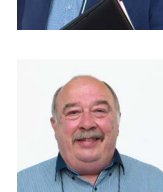
Emidia KOCH
7^e Vice-Présidente
En charge aux ressources humaines, dialogue social et au bien être au travail
Maire de Zermezele



Stéphane Dieusaert
10^e Vice-Président
En charge de l'agriculture et de la ruralité
Maire d'Oxelaère



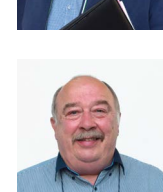
Didier TIBERGHIE
Conseiller délégué au budget
Conseiller municipal d'Hazebrouck



Dominique JOLY
Conseiller délégué à l'attractivité touristique
Maire de Cassel



Anne VANPEENE
Conseillère déléguée au numérique, à la dématérialisation et au déploiement de la fibre
Maire de Winnezele



Serge OLIVIER
Conseiller délégué à la relation avec les communes et au pacte de gouvernance
Maire de Neuf-Berquin



Anthony GAUTIER
2^e Vice-Président
En charge du plan de relance durable, des mobilités et du plan vélo
Maire de Bailleul



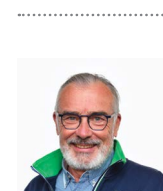
Jérôme DARQUES
5^e Vice-Président
En charge des finances, du pacte fiscal et financier et à l'achat public
Maire de Morbecque



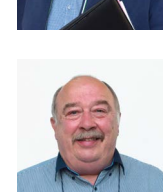
Eddie DEFEVERE
8^e Vice-Président
En charge de l'urbanisme, du PLUiH et de l'habitat
Maire de Staple



Pascal CODRON
11^e Vice-Président
En charge de la formation, de l'emploi et au développement de l'enseignement supérieur
Adjoint au maire de Nieppe



Luc EVERAERE
Conseiller délégué à la stratégie du traitement des déchets
Maire de Rubrouck



Samuel BEVER
3^e Vice-Président
En charge de l'attractivité, l'artisanat et des relations aux forces économiques
Maire de Houtkerque



César STORET
6^e Vice-Président
En charge du développement culturel et de l'identité du territoire
Maire de Saint-Jans-Cappel



Philippe GRIMBER
9^e Vice-Président
En charge de la Voirie
Adjoint au maire d'Hazebrouck



Christopher LEGROIS
12^e Vice-Président
En charge de la gestion du patrimoine immobilier et à la mutualisation des services
Adjoint au maire de Bailleul

NOS RÉSEAUX SOCIAUX POUR VALORISER LES INITIATIVES DE NOTRE TERRITOIRE DURANT LE CONFINEMENT

94 000 MASQUES RÉUTILISABLES ONT ÉTÉ MIS À DISPOSITION DES COMMUNES PAR LA RÉGION

26 000 C'EST LE NOMBRE DE CONTACTS TÉLÉPHONNIQUES REÇUS POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE EN Flandre Intérieure.

9 DOSSIERS SUR 10 ONT ÉTÉ MISES EN FONDS D'URGENCE

26 000 C'EST LE NOMBRE DE CONTACTS TÉLÉPHONNIQUES REÇUS POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE EN Flandre Intérieure.

3 200 MASQUES pour nos communes sont actuellement en cours de distribution au drive de la CCFI.

20 (et 1) bonnes raisons d'aimer le Cœur de Flandre

- PARCE QUE LA VIE Y EST INTENSE
- PARCE QU'ICI, ON MAIDE À CRÉER MON ENTREPRISE
- PARCE QUE LE TAUX DE CHÔMAGE EST LE PLUS FAIBLE DE LA RÉGION
- PARCE QUE C'EST UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE
- PARCE QU'ICI, ON A LE SENS DE LA FÊTE
- PARCE QUE JE VEUX VIVRE AU PLUS PRÈS DE LA NATURE
- PARCE QUE J'AIME LE POTJEVLESCH ET LA CARBONNADE FLAMANDE
- PARCE QU'ICI, SE TROUVE LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS
- PARCE QU'ON A DE NOMBREUX MOULINS MAIS ON NE BRASSE PAS DU VENT
- PARCE QU'ON EST ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ
- PARCE QUE LA RESTAURATION À DOMICILE C'EST POSSIBLE
- PARCE QUE LES GÉANTS C'EST POUR DE VRAI
- PARCE QU'ON ACCOMPAGNE LES NOUVEAUX ARRIVANTS
- PARCE QUE LA VIE EST PLUS BELLE AVEC AQUABELLE
- PARCE QU'ON A LA PLUS PETITE TRANSHUMANCE DE FRANCE
- PARCE QUE J'AI LE SŒUR DU MERVEILLEUX
- PARCE QU'ON A UNE CHASSE
- PARCE QU'ON EST LE 1ER
- PARCE QU'ON A LA BIÈRE
- PARCE QU'ON A LA BIÈRE

Le Marais du Livre Book Drive !! Plusieurs possibilités: Réserver et demander des conseils par message privé (Nous vous répondrons dans les meilleurs délais) Venir retirer de 10h à 12h le mardi, mercredi, jeudi et vendredi à la librairie.

Je Réutilise mes déchets verts durant le confinement 4 conseils pour vous aider à ré-utiliser vos déchets verts durant le confinement.

Appel aux entreprises Les professionnels de santé et du médico-social ont besoin de nous ! Se protéger et protéger les autres est plus que jamais une nécessité pour faire face à l'épidémie Covid-19 qui touche notre territoire.

Solidaires avec les petits commerçants et artisans ! Les commerçants de votre quartier ont toujours été les premiers à surmonter la crise du coronavirus, commandez leur produits pour un usage futur !

26 000 C'EST LE NOMBRE DE CONTACTS TÉLÉPHONNIQUES REÇUS POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE EN Flandre Intérieure.

94 000 MASQUES RÉUTILISABLES ONT ÉTÉ MIS À DISPOSITION DES COMMUNES PAR LA RÉGION

3 200 MASQUES pour nos communes sont actuellement en cours de distribution au drive de la CCFI.

20 (et 1) bonnes raisons d'aimer le Cœur de Flandre

Le Marais du Livre Book Drive !! Plusieurs possibilités: Réserver et demander des conseils par message privé (Nous vous répondrons dans les meilleurs délais) Venir retirer de 10h à 12h le mardi, mercredi, jeudi et vendredi à la librairie.

Je Réutilise mes déchets verts durant le confinement 4 conseils pour vous aider à ré-utiliser vos déchets verts durant le confinement.

Appel aux entreprises Les professionnels de santé et du médico-social ont besoin de nous ! Se protéger et protéger les autres est plus que jamais une nécessité pour faire face à l'épidémie Covid-19 qui touche notre territoire.

Solidaires avec les petits commerçants et artisans ! Les commerçants de votre quartier ont toujours été les premiers à surmonter la crise du coronavirus, commandez leur produits pour un usage futur !

UN TERRITOIRE CONFINÉ MAIS MOBILISÉ

Une belle adaptation des entreprises en Cœur de Flandre

De nombreuses entreprises en Cœur de Flandre ont su s'adapter face à la crise grâce à des dirigeants visionnaires qui savent se renouveler et des salariés motivés. Elles proposent désormais de nouvelles solutions, celles de demain, pour permettre à leurs clients de lutter contre l'épidémie.

Après une courte fermeture en raison de l'épidémie, la société familiale **Lener Cordier**, spécialisée dans la confection de prêt-à-porter, a réouvert les portes de son atelier à Hazebrouck pour y fabriquer des masques de protection et des surblouses contre la propagation du coronavirus.

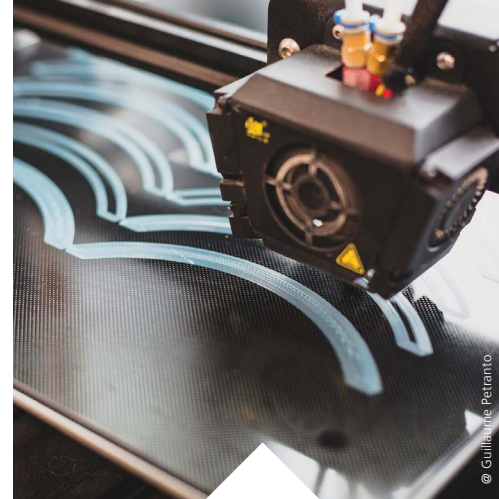
Plutôt que de laisser les couturières au chômage partiel, l'agence **ADD Pub** s'est elle aussi lancée dans la fabrication de masques en lin 100% naturel (de la région) avec des élastiques made in Flandre. Des visières de protection faciale ont également vu le jour.

En matière de visière, la 3D nous a prouvé pendant cette crise toute son utilité pour répondre à des besoins urgents. C'est l'entreprise **3DFT LAB**, présente sur le Parc d'activités Blanche Maison à Bailleul, et la société **Robot Print 3D** à Godewaersvelde,

qui ont imprimé des visières de protection faciale, notamment pour les soignant(e)s. Spécialisées dans la signalétique, les entreprises hazebrouckaises **ADD Pub**, **Hedicom** et **Somis-Direct Signalétique** se sont attelées à la fabrication d'équipements de protection tels que des cloisons en plexiglas réalisées sur mesure. Également des panneaux de signalétique temporaire, du balisage au sol, des stickers, etc.

Mais le dirigeant d'**Hedicom-Hedimag**, Hervé Diers, a plus d'un tour dans son sac en matière d'innovation. Après les baraques à frites ou autres food-trucks, notre ambassadeur Cœur de Flandre propose désormais des laboratoires mobiles pour faciliter la multiplication des tests Covid. Un concept inédit en Europe !

En matière d'ingéniosité, Hervé Diers est suivi de près par un jeune patron hazebrouckois,



Nicolas Ly, qui a su lui aussi « réinventer » son activité face à la crise grâce à une création unique en France : des distributeurs de gel hydroalcoolique... à pédale. Le système simple et astucieux permet ainsi de se laver les mains sans devoir toucher le poussoir. Sa société **Lymagine** est, à l'origine, spécialisée dans l'acier, l'aluminium et l'inox pour confectionner des portails, des escaliers ou des verrières. Aujourd'hui à la tête d'une entreprise pleine d'avenir qui va devoir embaucher pour répondre à la demande, le temps où Nicolas Ly démarrait son activité dans les 20 mètres carrés du garage de ses parents semble bien lointain.

Pour (re)découvrir nos visios, flashez-moi :



Des collaborations uniques entre commerçants

Outre les entreprises, les commerçants n'ont pas manqué d'imagination pour maintenir leur activité. Plusieurs d'entre eux se sont regroupés pour proposer une offre plus complète ou un nouveau service. Un cercle vertueux où chacun y trouve son compte pour maintenir son activité en temps de crise ! Eh oui, « tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».



Avec une production de chocolats de pâques déjà bien avancée avant le confinement, Mickaël Brassart de **l'Atelier des Arts Sucrés** à Bailleul ne pouvait pas laisser tout perdre ! Son inquiétude n'aura pas duré longtemps, puisqu'il a spontanément été contacté par le traiteur **André Desmis**, situé à quelques kilomètres de son commerce, pour réfléchir à une collaboration « sucrée-salée ».

Quelques jours plus tard, c'était au tour de l'artisan chocolatier de proposer au magasin de décoration **Eureka** d'être un point de retrait de ses articles. Un système de drive qui s'est mis en place aussi chez des commerces alimentaires hazebrouckois en solidarité avec la librairie **Le Marais du Livre**. A la boucherie-traiteur **Chombart**, un petit stand de romans et de littérature jeunesse trônait entre la viande et les bons crus. Dans la zone commerciale de la Creule, **Plaisir Fraîcheur** mettait à disposition un grand rayon pour les livres. Tout comme la boulangerie **Descamps** de la rue Notre-Dame qui proposait un nouveau coin librairie.

Tous les plaisirs étaient ainsi réunis pour que les clients puissent se détendre et se changer les idées !

Une autre vision des points relais pour un collectif de producteurs

À défaut de se serrer la main, serrons-nous les coudes... Rester solidaires en consommant des produits locaux de saison et se faire livrer, c'est possible en Cœur de Flandre !

Un collectif de producteurs bio qui regroupe les **Jardins du Nooteboom**, **Potj'Café**, **Pains DéPaysants**, **Jardins de Rosalys** et les **Bios Œufs**, habituellement présents sur le marché de la gare de Bailleul a trouvé une solution, après l'interdiction de ce dernier, pour continuer à proposer des produits locaux. Cette bande de copains s'est lancée depuis le confinement dans la



livraison de paniers de légumes, œufs, pain, tisane, café... dans des points relais (Bailleul, Steenwerck, Godewaersvelde et Saint-Jans-Cappel) ou à domicile pour des commandes supérieures à 15 euros. Un esprit de cohésion et de partage qui a du bon pour l'activité économique de chacun de ces producteurs, et qui tend à rassurer les habitants avec des produits frais à proximité.

Florent Ladeyn, un restaurateur au grand cœur

Parce qu'il est plus que jamais temps d'unir les cœurs et les forces... De nombreux acteurs du territoire Cœur de Flandre ont su faire preuve de générosité dans ce contexte de crise. La preuve avec le chef cuisinier Florent Ladeyn qui, malgré la fermeture des restaurants, a continué son combat pour une alimentation locale et vertueuse en transformant ses estaminets à Boeschèpe et Lille en épiceries solidaires. Il soutient alors toute la chaîne de production agricole et évite le gâchis alimentaire.



Révélaté dans l'émission télévisée **Top Chef**, le Flamand Florent Ladeyn est aujourd'hui à la tête de trois établissements, deux à Lille et un à Boeschèpe.

Pour continuer à faire vivre ceux avec qui il travaille tous les jours et par conséquent assurer son activité, Florent Ladeyn vend les produits de ses producteurs. Parmi ces produits, les légumes de Dries, un maraîcher en permaculture/biodynamie, situé à la frontière belge, tout près de Boeschèpe, qui voit son avenir assuré grâce à Florent. Et ce dernier ne fait aucun bénéfice sur ses ventes de caisses de fruits et légumes locaux parfois oubliés.

Il demande juste un euro de plus par panier (11 € au lieu de 10 € à prix coûtant) afin de financer des repas pour le personnel soignant. Tous les cinq paniers vendus, c'est un panier offert au personnel

soignant du CHRU de Lille ; soit environ une centaine de plats chaque semaine. À cela s'ajoutent, en fonction de la disponibilité, du pain maison, des œufs bio des Flandres, du pigeonneau de Steenvoorde, des fraises de Berthen, du miel de la Miellerie des Terres et Monts de Flandres à Wallon-Cappel, de la bière Anosteké de Blaringhem, du jus de pomme de la Pommerie d'Oxelaère...

Florent compte bien profiter de la crise pour changer les façons de consommer, et que chacun fasse l'effort de dépenser son argent avec du sens et dans des cercles vertueux !

Pour en savoir plus, flashez-moi :



Rendez-vous sur votre plateforme Cœur de Flandre



Après ce confinement unique, la Communauté de communes de Flandre intérieure a décidé de lancer une plateforme des services et des savoir-faire, 100 % gratuite, simple d'utilisation et ouverte à tous. Pour continuer à faire battre ensemble le Cœur de Flandre, rendez-vous sur coeurdeflandre.soyons-solidaires.fr

Cette nouvelle plateforme en ligne a pour objectif de créer du lien entre les particuliers à travers une offre de services gratuits, mais aussi entre les professionnels de notre territoire via la valorisation de leurs savoir-faire.

Cet espace de partage s'adresse donc d'une part aux habitants du Cœur de Flandre qui souhaitent proposer ou rechercher de l'aide, et d'autre part aux entreprises, commerçants, artisans ou encore associations qui souhaitent valoriser leurs savoir-faire ou en trouver en proximité.

Vous êtes un habitant, vous pouvez créer une annonce ou chercher directement et près de chez vous une personne pouvant vous aider. Troc entre voisins, courses, garde d'enfants, aide administrative, coaching... des catégories de services sont déjà définies.

Vous êtes une entreprise ou une association

proposant un savoir-faire, vous pouvez créer une annonce présentant votre activité sur le territoire Cœur de Flandre pour apparaître sur cet annuaire numérique.

Pour l'entraide entre habitants, les propositions et les recherches sont géolocalisées et la recherche est facilitée par une interface cartographique. Les contacts entre les « aidants » et les « aidés » sont possibles par mail ou par téléphone et à la discrétion de chacun. L'anonymat des personnes est respecté.

Pour accéder
à la plateforme
Cœur de Flandre,
flashez-moi :



Un territoire engagé dans la transition écologique

Un nouveau dispositif, intitulé FAIRE, a vu le jour en Cœur de Flandre. Pour saluer l'engagement du territoire, la Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, est venue dans les locaux de l'hôtel communautaire à Hazebrouck le 1^{er} juillet dernier.

Cette visite ministérielle est une belle reconnaissance du travail accompli par le Syndicat Mixte Flandre et Lys, en partenariat avec la CCFI et l'Adil du Nord et du Pas-de-Calais pour accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement.

Le dispositif FAIRE- acronyme de Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique- est un service gratuit qui permet d'améliorer le confort de votre logement et mieux vous guider dans vos projets de rénovation grâce à des gestes simples, des informations sur les travaux ainsi que sur les aides disponibles. Il a pour but de rassembler et rendre lisible tous les acteurs de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables, publics et privés.



Le Syndicat Mixte Flandre et Lys vous propose des webinaires gratuits aux thèmes variés et complétés par les aides possibles : le 15 septembre sur le solaire, le 22 octobre sur le bois, le 17 novembre sur le chauffage et le 15 décembre sur l'isolation.

Inscription obligatoire par mail : eieflandreetlys@adilnpsc.fr

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

- ▶ **Adresse**
222 bis rue de Vieux-Berquin
59190 HAZEBROUCK
- ▶ **Horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi
08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- ▶ **Contact**
03 74 54 00 59
contact@cc-flandreinterieure.fr

PISCINE AQUABELLE

- ▶ **Adresse**
Piscine AquaBelle
4 allée Pierre de Coubertin
59270 BAILLEUL
- ▶ **Contact**
03 28 49 12 57

- ▶ **Service Restauration à domicile**
03 74 54 00 64
portagederepas@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Service Jeunesse**
03 74 54 00 63
- ▶ **Service Petite-Enfance**
03 74 54 00 61
- ▶ **Multi-Accueil Méteren**
03 28 50 40 32
- ▶ **Multi-Accueil Steenvoorde**
03 28 50 11 41
- ▶ **Relais Assistant(e)s Maternel(le)s**
03 74 54 00 61
ramifi@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Service Urbanisme**
03 74 54 00 71
urbanisme@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Proch'Emploi**
03 74 54 00 40